

l'Ontario compte quelque 18,732 habitants et qu'une autre en compte 113,000, et il ne s'agit pas d'une circonscription urbaine.

M. KNOWLES: Nommez ces deux circonscriptions.

M. REID: La moins considérable est celle de Glengarry.

Des VOIX: Oh, oh.

M. REID: Mais le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) qui la représente n'est pas responsable du petit nombre de ses commettants. J'ai fait partie du dernier comité de la répartition des sièges et je me suis promis de ne plus accepter une telle charge. Jamais je n'ai été témoin de querelles si amères ni d'une telle manifestation d'égoïsme. Quelle façon ces soi-disant Canadiens avaient de lutter pour le Canada entier! Ils ne sont presque arrachés les cheveux. Un monsieur qui a maintenant quitté ce bas monde s'est laissé emporter un jour au point de déchirer la carte électorale à la Chambre même avec sa canne. Plusieurs honorables députés se souviennent sans doute de l'incident. J'assure l'opposition officielle que les membres de notre parti n'ont pas été consultés sur le choix des circonscriptions. On nous a présenté les cartes comme un fait accompli. Elles ressemblent à des casse-tête. Le Gouvernement de l'époque a tenté d'assigner certaines régions aux tories et d'autres aux libéraux.

M. MacNICOL: Pas en Ontario.

M. REID: Je n'ai pas entendu de plaintes de l'Ontario.

M. MacNICOL: L'honorable député a parlé de cette province, et j'ai dit: "Pas en Ontario". Trente et un sièges n'y ont pas été modifiés et on n'aurait pas touché aux autres sans le bouleversement qui s'est produit dans l'est de la province.

M. REID: Vous faisiez partie du comité.

M. MacNICOL: J'étais président du groupe ontarien et je parle en connaissance de cause.

M. REID: Je signale à ceux qui se sont moqués de la circonscription de Glengarry que l'honorable député était président du groupe de l'Ontario à l'époque.

M. MacNICOL: Je sais que l'honorable député tient à se montrer juste et qu'il ne m'attribuerait pas une telle action. Nous avons vraiment cherché...

Une VOIX: Soyez juste.

M. MacNICOL: Je le suis toujours. Nous avons vraiment cherché à réunir Prescott et Russell en un seul siège et à faire de même

à l'égard de Glengarry et Stormont; cependant, il en est résulté un tel tollé en certains milieux de l'Est ontarien que nous avons abandonné la partie plutôt que de susciter une guerre civile dans cette partie de la province. Vous devrez vous résigner à en faire autant.

M. REID: La Chambre sera sûrement heureuse de connaître enfin les dessous de cette affaire. Je faisais partie du comité et je ne veux plus jamais faire partie d'un tel organisme, car nous n'avons connu que des ennuis.

M. COLDWELL: L'honorable député serait-il en faveur d'une commission judiciaire, indépendante de la Chambre.

M. REID: Je ne suis pas sûr que ce soit la solution au problème. Mais il y a lieu, à mon avis, de procéder avec toute la prudence possible, car nous sommes surgouvernés. En voici un exemple. J'ai fait un relevé à l'égard de la Grande-Bretagne et d'autres pays. En Grande-Bretagne, l'unité est de 70,000 habitants. D'aucuns prétendent qu'il s'agit d'une faible superficie. Alors, prenons les villes de la métropole. D'abord, Glasgow.

L'hon. M. GARDINER: Combien y a-t-on de conseils?

M. REID: Le ministre de l'Agriculture demande combien il y a de conseils. N'avons-nous pas nous-mêmes, outre les législatures provinciales, un grand nombre de conseils municipaux? On compte beaucoup plus de 500 législateurs provinciaux et des conseillers dans toutes les municipalités, depuis Halifax jusqu'à l'île Vancouver.

Mais j'allais répondre à l'honorable député de Rosetown-Biggarr. La ville de Glasgow est représentée par 15 députés et sa population au dernier recensement, celui de 1939, s'établissait à 1,280,473 âmes. Montréal, avec ses 16 députés et sa population dépassant légèrement 903,000 âmes, selon les chiffres officiels, est celle qui offre le meilleur point de comparaison au Canada.

Une VOIX: Ce n'est pas la population de l'île mais celle de la ville.

M. HACKETT: Ce n'est pas celle de Montréal et sa banlieue.

M. GRANT: Vous n'êtes pas en Ecosse.

Une VOIX: Prenez une autre ville.

M. REID: Ne m'interrompez pas. Nous sommes bons amis, alors ne me répétez pas sans cesse que je ne suis pas canadien d'origine. Je suis aussi bon Canadien que vous. Nous avons été bons amis jusqu'ici, continuons donc ces relations amicales.

Une VOIX: Vous ne connaissez pas Montréal.